

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE du Procureur général

Genève, le 07.11.2011

### **Le Procureur général Daniel ZAPPELLI quittera ses fonctions par anticipation le 31 mars 2012**

*Le procureur général de la République et canton de Genève Daniel ZAPPELLI a annoncé ce matin qu'il quittera ses fonctions par anticipation au 31 mars prochain. Cette décision est motivée par sa volonté de lever tout blocage du Ministère public dans la mise en œuvre de la réforme judiciaire.*

"La nouvelle organisation judiciaire entrée en vigueur il y a moins d'une année en est à ses balbutiements. La mise en place de cette importante réforme est complexe et délicate ; elle s'ajoute aux lourdes tâches que les membres du Ministère public doivent affronter.

Depuis plus de 15 ans, j'ai manifesté mon profond attachement à l'institution judiciaire et, depuis mon élection en 2002, je me suis totalement dévoué à ma mission de Procureur général.

Dans cet esprit, constatant le blocage actuel et afin d'assurer le meilleur fonctionnement possible du Ministère public, j'ai décidé d'anticiper la fin de mon mandat qui court jusqu'au 31 mai 2014. Par respect des électeurs qui m'ont élu en 2002 et réélu en 2008, je continuerai à exercer mes fonctions jusqu'au 31 mars 2012, notamment afin de faciliter la transition vers mon successeur.

Par courrier de ce jour, le Grand Conseil a été avisé de ma décision. J'en ai également informé ce matin les magistrats et collaborateurs du Ministère public que je remercie de m'avoir accompagné dans l'exercice de mon mandat au service de la loi, de l'institution judiciaire et des citoyens."

Daniel ZAPPELLI  
Procureur Général

Un **point presse** sera organisé cet après-midi, principalement à l'attention des médias radio et TV afin de leur permettre d'enregistrer une déclaration de M. Zappelli. Ce dernier ne répondra à aucune question.

**Ce point aura lieu à 13h30 au 6, rue de l'Athénée** (salle disponible dès 13h00 pour installation des caméras).